

(1) Attestation d'examen de modèle-type

(2) No de l'attestation d'examen de modèle-type : **ZP/B242/18**

(3) Produit : **Dispositif d'ancrage type A**
Type: LUX-top® FALZ-PLUS II

(4) Fabricant : **ST Quadrat S.A.**
11, rue Flaxweiler
6776 Grevenmacher / Potaschberg
Luxembourg

(5) Site de production : **ST Quadrat Fall Protection S.A.**
45, rue Fuert
5410 Beyren
Luxembourg

(6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.

(7) Le service de certification de la DEKRA EXAM GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport PB 18-232.

(8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.

(10) Le présent attestation d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 25.11.2023.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 26.11.2018

signé: Wiegand
Bureau de certification

signé: Stickdorn
Domaine spécialisé

C'est une traduction de l'allemand.
Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


Bureau de certification


Domaine spécialisé

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type
ZP/B242/18**
- (13) 13.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: LUX-top® FALZ-PLUS II

13.2 Description

Le dispositif d'ancrage de type LUX-top® FALZ-PLUS II (Figure 1) permet d'assurer la protection de trois personnes maximum contre le risque de chute; il est conçu pour un montage sur des profils à joint debout ou des profils à joint debout doubles et des plaques de profils appropriées présentant une résistance suffisante. Le dispositif d'ancrage est fixé sur les profils du toit à l'aide de rails de serrage en deux parties en aluminium

La plaque de base est vissée avec les deux pattes coulissantes sur deux faces et peut être adaptée à la largeur de plaque respective par des trous oblongs. Il est ainsi possible d'obtenir des largeurs de plaque de 330 mm à 460 mm ou de 480 mm à 610 mm.

Les rails de serrage en deux parties sont adaptés aux profils du toit. Les deux moitiés de profil des rails de serrage sont vissées entre elles après la mise en œuvre sur le profil du toit à l'aide de deux ou quatre vis (M10) munies d'écrous autobloquants.

Un œillet replié est vissé au centre de la plaque de base avec une vis (M16).

Le dispositif d'ancrage est conçu pour résister à une sollicitation dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage. Le point d'ancrage individuel est conçu de manière à pouvoir absorber les forces à attendre en cas de charge due à une chute, lorsqu'il est combiné avec les systèmes de filins LUX-top®FSE 2003. Dans cette application, le dispositif d'ancrage sert d'ancrage final ou intermédiaire des systèmes de filins selon la norme DIN EN 795:2012 type C de la société ST QUADRAT Fall Protection S.A. Il est possible de monter des éléments de guidage de câble correspondants à la place de l'œillet de fixation.

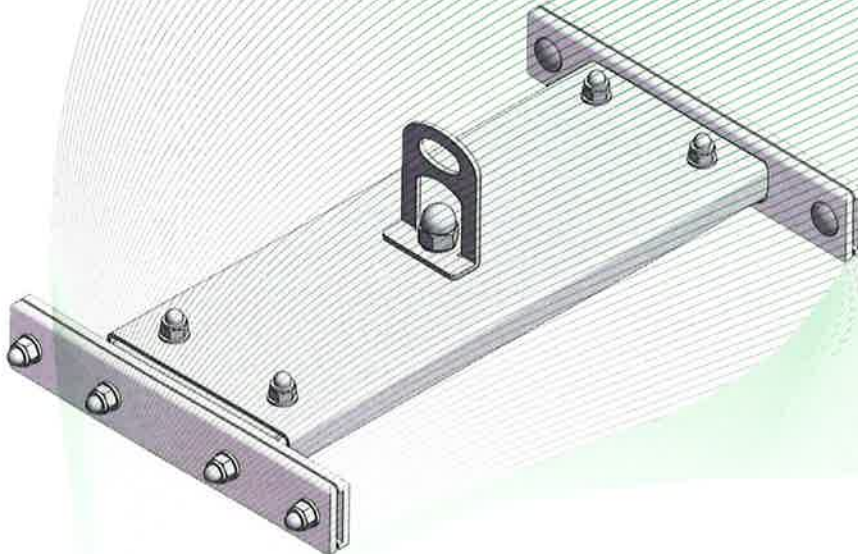


Figure 1 : Dispositif d'ancrage de type LUX-top® FALZ-PLUS II

- (14) Rapport

PB 18-232, 26.11.2018